Heures à réalisées

Par Bobotte

Bonjour
je suis agent de cantine, j'ai un contrat de 21.33h semaine sur 12 mois, je suis payée 92.43h/mois
Sur l'année 2023-2024, j'ai effectué 1074h, et aujourd'hui on me réclame 40h, sachant que j'ai droit à 5 semaines de congés payés que je ne peux pas prendre
pouvez vous m'expliquer ce que je dois réaliser exactement sur 12 mois
En vous remerciant par avance
Cordialement

Par kang74

Bonjour

Vous êtes agent de cantine : vous êtes donc en contrat annualisé (?) vous ne travaillez donc pas 21h30 toutes les semaines (?)et vous avez plus de 5 semaines, normalement, ou vous ne travaillez pas (?)
Vous avez, peut être, des permanences à faire (?) pendant les vacances .

Que dit exactement votre contrat de travail ?